

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 156/8e L de la Commission Permanente de la Chambre des Députés, fixant la date d'ouverture et la durée de la 2e session ordinaire de 1975 de la Chambre des Députés (Rendue exécutoire par arrêté n° 75-2121/SG/CD du 13-11-75)

n° 156/8e L de la

Ministère
PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE GOUVERNEMENT

Date de publication
6 novembre 1975

Numéro JO
n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro
10 décembre 1975

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La date d'ouverture de la 2e Session Ordinaire de 1975 de la Chambre des Députés est fixée au mardi 18 novembre 1975, à 9 heures,

Art. 2

La durée de cette Session sera au maximum de deux mois.

Le Président de la Commission Permanente : AHMED HASSAN LIBAN. Le Secrétaire de la Commission Permanente : RUSCONI DANIEL.